

RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 02546

Numéro SIREN : 501 382 576

Nom ou dénomination : VOL-V ELECTRICITE RENOUVELABLE

Ce dépôt a été enregistré le 24/08/2020 sous le numéro de dépôt 10623

Greffes du tribunal de commerce de Montpellier



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 24/08/2020

Numéro de dépôt : 2020/10623

Déposant :

Nom/dénomination : VOL-V ELECTRICITE RENOUVELABLE

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 501 382 576

N° gestion : 2007 B 02546

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	28 837	17 314	11 524	1 828	9 696
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	470 520	468 445	2 075	82 035	- 79 960
Autres immobilisations corporelles	279 152	99 527	179 625	51 036	128 589
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	100		100	100	
Prêts					
Autres immobilisations financières	28 840		28 840		28 840
TOTAL (I)	807 449	585 286	222 164	134 999	87 165
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services	5 998 226	1 610 212	4 388 014	3 465 820	922 194
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	431 429		431 429	545 908	- 114 479
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	608 038		608 038	31	608 007
. Personnel					
. Organismes sociaux	2 436		2 436		2 436
. Etat, impôts sur les bénéfices	600		600		600
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	564 437		564 437	332 232	232 205
. Autres				88 430	- 88 430
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	192 302		192 302	477 486	- 285 184
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	6 654		6 654	41 274	- 34 620
TOTAL (II)	7 804 122	1 610 212	6 193 910	4 951 181	1 242 729
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif					
TOTAL ACTIF (0 à V)	8 611 571	2 195 498	6 416 073	5 086 180	1 329 893

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 1 590 143)	1 590 143	1 590 143	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	1 056 705	1 056 705	
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	52 000	52 000	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	100 000	100 000	
Report à nouveau	-1 904 384	-116 281	-1 788 103
Résultat de l'exercice	-3 391 980	-1 788 103	-1 603 877
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	-2 497 515	894 464	-3 391 979
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	7 396 173	2 475 708	4 920 465
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	709 481	1 321 337	- 611 856
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	298 782	157 126	141 656
. Organismes sociaux	396 946	124 281	272 665
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	72 693	92 622	- 19 929
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	39 514	20 643	18 871
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	8 913 589	4 191 716	4 721 873
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	6 416 073	5 086 180	1 329 893

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total	
Ventes de marchandises					
Production vendue biens					
Production vendue services	774 444		774 444	1 181 590	- 407 146
Chiffres d'affaires Nets	774 444		774 444	1 181 590	- 407 146
Production stockée			998 287	921 957	76 330
Production immobilisée					8,28
Subventions d'exploitation					
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			496 330	10 342	485 988
Autres produits			784	4 425	- 3 641
Total des produits d'exploitation (I)			2 269 845	2 118 314	151 531
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stock (matières premières et autres approv.)					
Autres achats et charges externes			2 453 387	2 489 032	- 35 645
Impôts, taxes et versements assimilés			11 439	12 726	- 1 287
Salaires et traitements			1 804 415	825 106	979 309
Charges sociales			666 588	331 518	335 070
Dotations aux amortissements sur immobilisations			107 771	95 216	12 555
Dotations aux provisions sur immobilisations					13,19
Dotations aux provisions sur actif circulant			559 568	260 279	299 289
Dotations aux provisions pour risques et charges					114,99
Autres charges			375	695	- 320
Total des charges d'exploitation (II)			5 603 542	4 014 572	1 588 970
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			-3 333 698	-1 896 258	-1 437 440
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Produits financiers de participations			26	223	- 197
Produits des autres valeurs mobilières et créances					-88,34
Autres intérêts et produits assimilés					
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers (V)			26	223	- 197
Dotations financières aux amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilées			57 908	15 093	42 815
Différences négatives de change					283,67
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)			57 908	15 093	42 815
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-57 882	-14 870	- 43 012
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			-3 391 580	-1 911 128	-1 480 452

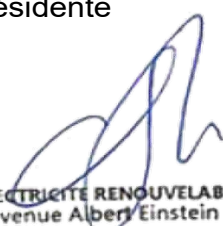
Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		123 165	- 123 165	-100
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)		123 165	- 123 165	-100
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 000	350	650	185,71
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	1 000	350	650	185,71
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-1 000	122 815	- 123 815	100,81
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	-600	-210	- 390	185,71
Total des Produits (I+III+V+VII)	2 269 871	2 241 702	28 169	1,26
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	5 661 851	4 029 805	1 632 046	40,50
RESULTAT NET	-3 391 980	-1 788 103	-1 603 877	89,70
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Certifié conforme

Cécile Magherini, présidente


VOL-V ELECTRICITE RENOUVELABLE
1350 avenue Albert Einstein
PAT Bât 2
34000 MONTPELLIER
RCS Montpellier n° 501 382 576

Annexes aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2019 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2018 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 6 416 073,41 E.

Le résultat net comptable est une perte de 3 391 979,57 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 17/02/2020 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels arrêtés au 31/12/2019 ont été préparés dans le respect des conventions générales prescrites par le plan comptable général, issu du règlement ANC N°2016-07 du 4/11/2016 modifiant le règlement ANC 2014-03 du PCG.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- En cours de production de services : ils sont valorisés au coût de revient de production.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Stock d'études

La société, au cours de cet exercice a poursuivi l'activité de bureau d'études ayant pour mission de développer en vue de leur exploitation des centrales de production d'énergie éolienne et photovoltaïque. Il a été retenu comme critère d'activation des frais engagés sur les projets la signature d'une promesse de bail.

Les projets en cours au 31 décembre 2019 sont portés en stock et évalués pour un montant de 5 998 226 Euros à la clôture de l'exercice et provisionnés à hauteur de 1 610 212 Euros en fonction de leur chance de succès. Les stocks d'études en cours sont valorisés à leur prix de revient. Celui-ci est calculé en fonction des frais engagés sur chaque projet. Ces opérations présentent certains risques d'échec. Ces derniers évoluent au fur et à mesure de l'écoulement du temps et des procédures en cours. C'est la raison pour laquelle une provision pour dépréciation est comptabilisée selon des taux prédéfinis par état d'avancement.

La jurisprudence a affirmé à plusieurs reprises la possibilité d'évaluer les provisions par voie statistique, en précisant toutefois qu'une telle méthode de calcul ne peut être considérée comme valable que si aucune autre méthode ne peut être retenue et à la condition qu'elle soit fondée sur des données statistiques tirées de l'expérience, relatives à un ensemble homogène, et de nature à exprimer une précision suffisante le montant probable des pertes ou des charges.

La société VOL-V dispose de statistiques suffisantes pour pouvoir apprécier des taux de dépréciation issus de son expérience.

Pour l'éolien, les taux sont les suivants

- Prospection : 70%
- Développement : 50 %
- Instruction : 25 %

Pour le solaire, les taux sont les suivants

- Promesses de bail signées : 82%
- Autorisations obtenues : 38 %

Certains projets font l'objet de recours. La société apprécie les risques relatifs aux projets concernés par les recours, au mieux de sa connaissance. Une dépréciation est constatée si la société appréhende un risque.

Intégration fiscale

Suite à la cession de la société Vol-V Biomasse, Vol-v Biomasse Services et Vol-V Électricité renouvelable, la société mère reste seule membre du groupe. Ce qui entraîne donc la cessation du régime de groupe et sortie de toutes les sociétés qui le composent.

RECONNAISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES DEVELOPPEMENT ET AMO

La société applique la méthode de l'achèvement. Ainsi, chaque contrat de développement ou d'AMO est scindé en plusieurs jalons distincts, le chiffre d'affaires est alors comptabilisé à l'achèvement du jalon. A la clôture, un jalon non achevé donne lieu à de la production stockée.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 807 449 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	17 468	11 369		28 837
Immobilisations corporelles	594 946	154 726		749 672
Immobilisations financières	100	28 840		28 940
TOTAL	612 514	194 935		807 449

Amortissements et provisions d'actif = 585 286 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	15 641	1 673		17 314
Immobilisations corporelles	461 874	106 098		567 972
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	477 515	107 771		585 286

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Concess.brevets licences	28 837	17 314	11 524	de 1 à 5 ans
Installations techn - mats de mesure	470 520	468 445	2 075	3 ans
Instal. /agenc. divers	103 280	7 829	95 450	de 5 à 10 ans
Mat.bureau & informatique	127 871	75 538	52 332	de 2 à 5 ans
Mobilier	48 001	16 159	31 842	de 2 à 10 ans
TOTAL	778 509	585 286	193 224	

Etat des créances = 1 642 434 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	28 840		28 840
Actif circulant & charges d'avance	1 613 594	1 613 594	
TOTAL	1 642 434	1 613 594	28 840

Provisions pour dépréciation = 1 610 212 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours	1 534 119	559 568	483 475		1 610 212
Comptes de tiers					
Comptes financiers					
TOTAL	1 534 119	559 568	483 475		1 610 212

Produits à recevoir par postes du bilan = 312 887 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	310 452
Autres créances	2 436
Disponibilités	
TOTAL	312 887

Charges constatées d'avance = 6 654 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 1 590 143 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	15901434	0,10	1 590 143
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	15901434	0,10	1 590 143

Etat des dettes = 8 913 589 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	7 396 173	7 396 173		
Fournisseurs	709 481	709 481		
Dettes fiscales & sociales	807 935	807 935		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	8 913 589	8 913 589		

Charges à payer par postes du bilan = 845 527 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	615 935
Dettes fiscales & sociales	229 592
Autres dettes	
TOTAL	845 527

Engagements en matière de pensions de retraite

En référence à la convention collective bureaux d'études techniques, l'indemnité de départ à la retraite a été calculée en tenant compte des critères suivants :

- A cinq ans révolus, la provision sera estimée à un mois de rémunération plus un cinquième de ce mois par année d'ancienneté supplémentaire.
- Le mois de rémunération correspond au mois de décembre 2019 majoré d'un coefficient de 1% par an.

La provision d'indemnité de départ à la retraite est estimée à **35 970€** au 31/12/2019

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 774 444 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	388 892	50,22 %
Produits des activités annexes	385 553	49,78 %
TOTAL	774 444	100.00 %

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Effectif moyen

L'effectif moyen au 31 décembre est de 24 personnes.

Annexes aux comptes annuels (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 312 887 E

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Clients factures a etablir(418100)	2 940
Clients fae intragroupe(418110)	307 512
TOTAL	310 452

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
lj a recevoir(438700)	2 436
TOTAL	2 436

Charges constatées d'avance = 6 654 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(486000)	6 654
TOTAL	6 654

Charges à payer = 845 527 E

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn factures non parvenues.(408100)	615 935
TOTAL	615 935

Dettes fiscales et sociales	Montant
Conges payes(428200)	86 023
Prime interressement(428400)	100 409
Org.soc. conges a payer(438200)	34 156
Fafiec(448630)	9 003
TOTAL	229 592

Liasse 19 IS RN

Formulaire obligatoire (article 55 A du code général des impôts)		① BILAN — ACTIF		DGFIP N° 2050-SD 2019	
Désignation de l'entreprise : VOL-V ELECTRICITE RENOUVELABLE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		1 1 2	
Adresse de l'entreprise : 1350 AV ALBERT EINSTEIN PAT DU MILLENAIRE BAT II 34000 MONTPELLIER		N° de l'exercice précédent *		1 1 2	
Numéro SIRET * 5 0 1 3 8 2 5 7 6 0 0 0 1 2		Néant ☐			
		Exercice N clos le : 3 1 1 2 2 0 1 9			
		But 1		Amortissements, provisions 2	
		Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	28 837	AG	17 314
	Fonds commercial (1)	AH		AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	470 520	AS	468 445
	Autres immobilisations corporelles	AT	279 152	AU	99 527
Immobilisations en cours	AV		AW		
Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU		CV	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD	100	BE	100
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières *	BH	28 840	BI	28 840
	TOTAL (II)	BJ	807 449	BK	585 286
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP	5 998 226	BQ	1 610 212
	Produits intermédiaires et fins	BR		BS	
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	431 429	BY	431 429
	Autres créances (3)	BZ	1 175 511	CA	1 175 511
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE	
DIVERS	Disponibilités	CF	192 302	CG	192 302
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	6 654	CI	6 654
	TOTAL (III)	CJ	7 804 122	CK	1 610 212
	Frais d'émission d'emprunt à étaler	CW			
	Frais de remboursement des obligations	CM			
	Écarts de conversion actif *	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	8 611 571	LA	2 195 498
Remois : (1) Dont droit au bail		CP	(3) Part à plus d'un an :		
Classe de réserve de propriété *			CR		
Stocks		Créances			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

VOL-V ELECTRICITE RENOUVELABLE

S.A.S au capital de 1 590 143,40 Euros

Siège social : 1350 Avenue Albert Einstein, PAT Bât 2
34000 MONTPELLIER

R.C.S : 501 382 576

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE **EN DATE DU 11/05/2020**

La soussignée :

La société **CN'AIR**,

Société par Actions Simplifiée immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LYON sous le numéro 450 809 835,

Ayant son siège social au 2 Rue André Bonin - 69004 LYON,

Représentée par son Président, la société COMPAGNIE NATIONALE DU RHONE, lui-même représenté par Mr Didier LHUILLIER, dûment habilité pour la présente,

Agissant en qualité de seule associée de la société.

A adopté les décisions reproduites ci-dessous relatives :

- à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2019
- à l'affectation des résultats,
- au non-renouvellement du mandat des commissaires aux comptes,
- au non-renouvellement du mandat des commissaires aux comptes suppléants,
- à la nomination du nouveau commissaire aux comptes et du nouveau commissaire aux comptes suppléant,
- aux questions diverses.

L'Associé Unique confirme avoir été en mesure, dans des délais suffisants, de prendre connaissance des informations et documents nécessaires afin de se prononcer en toute connaissance de cause sur les points figurant à l'ordre du jour.

Résolution n° 1 - Approbation des comptes

L'Associé Unique, après avoir pris acte du résultat de l'exercice et des comptes de la société, décide de procéder à l'approbation de l'inventaire et des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019, lesquels font apparaître **une perte de 3 391 980 Euros**.

Cette décision est adoptée par L'Associé Unique.

Résolution n° 2 - Affectation du résultat

L'Associé Unique entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2019** faisant ressortir **une perte de 3 391 380 Euros**.

L'Associé Unique décide d'affecter le résultat de - **3 391 980 Euros**, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de - **3 391 980 Euros**. Il passera ainsi de - **1 904 384 Euros**, à la somme de - **5 296 364 Euros** après affectation.

Page 1 sur 2



L'Associé Unique prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois exercices précédents.

Nous vous précisons que, du fait de la perte apparue au titre de l'exercice écoulé, le montant des capitaux propres est devenu inférieur à la moitié du capital social, et qu'il conviendra donc, conformément aux dispositions de l'article L.225-248 du Code de commerce, de statuer en Assemblée Générale Extraordinaire, s'il y a lieu à dissolution anticipée ou non de la société, dans un délai de quatre mois à compter de la présente Assemblée.

Cette décision est adoptée par L'Associé Unique.

Résolution n° 3 - Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes

L'Associé Unique a décidé de ne pas renouveler la société AXIOME dans ses fonctions de Commissaire aux Comptes titulaires et de ne pas renouveler la société CABINET PHILIPPE SAUVEPLANE dans ses fonctions de Commissaire aux Comptes suppléants.

L'Associé Unique a décidé de nommer, pour une durée de 6 exercices :

- La société INKIPIO AUDIT, domiciliée au 19 rue des Tuiliers - 69003 LYON, dont le numéro SIRET est 95550840300057, en tant que commissaire aux comptes titulaire,
- La société INKIPIO SAS, domiciliée 78 rue Gay Lussac - 01440 VIRAT, dont le numéro SIRET est 39998260200043, en tant que commissaire aux comptes suppléant.

Cette décision est adoptée par L'Associé Unique.

Résolution n° 4 - Pouvoir au porteur d'une copie du procès-verbal

L'Associé Unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette décision est adoptée par L'Associé Unique.

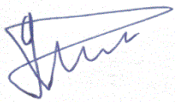
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique.

L'Associé Unique

La société CN' AIR

Représenté par Mr Didier LHUILLIER

DocuSigned by:

1482995709FA444...



**AXIOME
AUDIT & STRATÉGIE
COMMISSARIAT AUX COMPTES**

MONTPELLIER 34965

215, rue Samuel Morse - Le Triade

Bât. 3 - CS 79016 - Cedex 2

Tél : 04 99 54 24 60

Fax : 04 99 54 24 61

auditetstrategie@axiomeassociés.fr

VOL-V ELECTRICITE RENOUVELABLE

1350 Avenue Albert Einstein

34000 MONTPELLIER

**COMMISSARIAT AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**

AXIOME AUDIT ET STRATÉGIE - SARL au capital de 37 230€ - RCS Montpellier 404 270 852
NAF 6920Z - N° SIRET 404 270 852 00027 - N° de TVA Intracommunautaire FR 34 404 270 852
www.axiomeassociés.fr

Member indépendant



DIFFERENCE





VOL-V ELECTRICITE RENOUVELABLE
1350 Avenue Albert Einstein
34000 MONTPELLIER

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

A l'associé unique de la société VOL-V ELECTRICITE RENOUVELABLE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société VOL-V ELECTRICITE RENOUVELABLE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 17 février 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Montpellier, le 16 avril 2020

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'S' followed by a horizontal line and a small flourish.

Le Commissaire aux Comptes
AXIOME AUDIT ET STRATEGIE
Steve AMAT

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	28 837	17 314	11 524	1 828	9 696
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	470 520	468 445	2 075	82 035	- 79 960
Autres immobilisations corporelles	279 152	99 527	179 625	51 036	128 589
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	100		100	100	
Prêts					
Autres immobilisations financières	28 840		28 840		28 840
TOTAL (I)	807 449	585 286	222 164	134 999	87 165
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services	5 998 226	1 610 212	4 388 014	3 465 820	922 194
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	431 429		431 429	545 908	- 114 479
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	608 038		608 038	31	608 007
. Personnel					
. Organismes sociaux	2 436		2 436		2 436
. Etat, impôts sur les bénéfices	600		600		600
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	564 437		564 437	332 232	232 205
. Autres				88 430	- 88 430
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	192 302		192 302	477 486	- 285 184
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	6 654		6 654	41 274	- 34 620
TOTAL (II)	7 804 122	1 610 212	6 193 910	4 951 181	1 242 729
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif					
TOTAL ACTIF (0 à V)	8 611 571	2 195 498	6 416 073	5 086 180	1 329 893

SARL AXIOME AUDIT & STRATEGIE



Commissariat aux Comptes - Audit
215 rue Samuel Morse, Le Triade 3
axiome 34985 MONTPELLIER CEDEX 2
Tél. : 04 99 54 24 60 - Fax : 04 99 54 24 61

KORUS CONSULTANTS

Page 1



Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 1 590 143)	1 590 143	1 590 143	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	1 056 705	1 056 705	
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	52 000	52 000	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	100 000	100 000	
Report à nouveau	-1 904 384	-116 281	-1 788 103
Résultat de l'exercice	-3 391 980	-1 788 103	-1 603 877
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	-2 497 515	894 464	-3 391 979
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	7 396 173	2 475 708	4 920 465
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	709 481	1 321 337	- 611 856
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	298 782	157 126	141 656
. Organismes sociaux	396 946	124 281	272 665
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	72 693	92 622	- 19 929
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	39 514	20 643	18 871
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	8 913 589	4 191 716	4 721 873
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	6 416 073	5 086 180	1 329 893

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total	
Ventes de marchandises					
Production vendue biens					
Production vendue services	774 444		774 444	1 181 590	- 407 146
Chiffres d'affaires Nets	774 444		774 444	1 181 590	- 407 146
Production stockée			998 287	921 957	76 330
Production immobilisée					8,28
Subventions d'exploitation					
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			496 330	10 342	485 988
Autres produits			784	4 425	- 3 641
Total des produits d'exploitation (I)			2 269 845	2 118 314	151 531
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stock (matières premières et autres approv.)					
Autres achats et charges externes			2 453 387	2 489 032	- 35 645
Impôts, taxes et versements assimilés			11 439	12 726	- 1 287
Salaires et traitements			1 804 415	825 106	979 309
Charges sociales			666 588	331 518	335 070
Dotations aux amortissements sur immobilisations			107 771	95 216	12 555
Dotations aux provisions sur immobilisations					13,19
Dotations aux provisions sur actif circulant			559 568	260 279	299 289
Dotations aux provisions pour risques et charges					114,99
Autres charges			375	695	- 320
Total des charges d'exploitation (II)			5 603 542	4 014 572	1 588 970
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			-3 333 698	-1 896 258	-1 437 440
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Produits financiers de participations			26	223	- 197
Produits des autres valeurs mobilières et créances					-88,34
Autres intérêts et produits assimilés					
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers (V)			26	223	- 197
Dotations financières aux amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilées			57 908	15 093	42 815
Différences négatives de change					283,67
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)			57 908	15 093	42 815
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-57 882	-14 870	- 43 012
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			-3 391 580	-1 911 128	-1 480 452

SARL AXIOME AUDIT & STRATEGIE


 Commissariat aux Comptes - Audit
 215 rue Samuel Morse, Le Triade 3
 axiome 34965 MONTPELLIER CEDEX 2

Tél. : 04 99 54 24 60 - Fax : 04 99 54 24 61

KORUS CONSULTANTS

Page 3



Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		123 165	- 123 165	-100
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)		123 165	- 123 165	-100
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 000	350	650	185,71
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	1 000	350	650	185,71
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-1 000	122 815	- 123 815	100,81
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	-600	-210	- 390	185,71
Total des Produits (I+III+V+VII)	2 269 871	2 241 702	28 169	1,26
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	5 661 851	4 029 805	1 632 046	40,50
RESULTAT NET	-3 391 980	-1 788 103	-1 603 877	89,70
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

SARL AXIOME AUDIT & STRATEGIE



Commissariat aux Comptes - Audit
215 rue Samuel Morse, Le Triade 3
axiome 34965 MONTPELLIER CEDEX 2
Tél : 04 99 54 24 60 - Fax : 04 99 54 24 61



Annexes aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2019 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2018 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 6 416 073,41 E.

Le résultat net comptable est une perte de 3 391 979,57 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 17/02/2020 par les dirigeants.

SARL AXIOME AUDIT & STRATEGIE



Commissariat aux Comptes - Audit
215 rue Samuel Morse, Le Triade 3
axiome 34965 MONTPELLIER CEDEX 2

Tél. : 04 99 54 24 60 - Fax : 04 99 54 24 61

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels arrêtés au 31/12/2019 ont été préparés dans le respect des conventions générales prescrites par le plan comptable général, issu du règlement ANC N°2016-07 du 4/11/2016 modifiant le règlement ANC 2014-03 du PCG.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- En cours de production de services : ils sont valorisés au coût de revient de production.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Stock d'études

La société, au cours de cet exercice a poursuivi l'activité de bureau d'études ayant pour mission de développer en vue de leur exploitation des centrales de production d'énergie éolienne et photovoltaïque. Il a été retenu comme critère d'activation des frais engagés sur les projets la signature d'une promesse de bail.

Les projets en cours au 31 décembre 2019 sont portés en stock et évalués pour un montant de 5 998 226 Euros à la clôture de l'exercice et provisionnés à hauteur de 1 610 212 Euros en fonction de leur chance de succès. Les stocks d'études en cours sont valorisés à leur prix de revient. Celui-ci est calculé en fonction des frais engagés sur chaque projet. Ces opérations présentent certains risques d'échec. Ces derniers évoluent au fur et à mesure de l'écoulement du temps et des procédures en cours. C'est la raison pour laquelle une provision pour dépréciation est comptabilisée selon des taux prédéfinis par état d'avancement.



La jurisprudence a affirmé à plusieurs reprises la possibilité d'évaluer les provisions par voie statistique, en précisant toutefois qu'une telle méthode de calcul ne peut être considérée comme valable que si aucune autre méthode ne peut être retenue et à la condition qu'elle soit fondée sur des données statistiques tirées de l'expérience, relatives à un ensemble homogène, et de nature à exprimer une précision suffisante le montant probable des pertes ou des charges.

La société VOL-V dispose de statistiques suffisantes pour pouvoir apprécier des taux de dépréciation issus de son expérience.

Pour l'éolien, les taux sont les suivants

- Prospection : 70%
- Développement : 50 %
- Instruction : 25 %

Pour le solaire, les taux sont les suivants

- Promesses de bail signées : 82%
- Autorisations obtenues : 38 %

Certains projets font l'objet de recours. La société apprécie les risques relatifs aux projets concernés par les recours, au mieux de sa connaissance. Une dépréciation est constatée si la société appréhende un risque.

Intégration fiscale

Suite à la cession de la société Vol-V Biomasse, Vol-v Biomasse Services et Vol-V Électricité renouvelable, la société mère reste seule membre du groupe. Ce qui entraîne donc la cessation du régime de groupe et sortie de toutes les sociétés qui le composent.

RECONNAISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES DEVELOPPEMENT ET AMO

La société applique la méthode de l'achèvement. Ainsi, chaque contrat de développement ou d'AMO est scindé en plusieurs jalons distincts, le chiffre d'affaires est alors comptabilisé à l'achèvement du jalon. A la clôture, un jalon non achevé donne lieu à de la production stockée.

SARL AXIOME AUDIT & STRATEGIE



Commissariat aux Comptes - Audit
215 rue Samuel Morse, Le Triade 3

axiome 34965 MONTPELLIER CEDEX 2

Tél. : 04 99 54 24 60 - Fax : 04 99 54 24 61

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

SARL AXIOME AUDIT & STRATEGIE
 Commissariat aux Comptes - Audit
 215 rue Samuel Morse, Le Triade 3
 axiome 34965 MONTPELLIER CEDEX 2
 Tél. : 04 99 54 24 60 - Fax : 04 99 54 24 61

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 807 449 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	17 468	11 369		28 837
Immobilisations corporelles	594 946	154 726		749 672
Immobilisations financières	100	28 840		28 940
TOTAL	612 514	194 935		807 449

Amortissements et provisions d'actif = 585 286 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	15 641	1 673		17 314
Immobilisations corporelles	461 874	106 098		567 972
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	477 515	107 771		585 286

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Concess.brevets licences	28 837	17 314	11 524	de 1 à 5 ans
Installations techn - mats de mesure	470 520	468 445	2 075	3 ans
Instal. / agenc. divers	103 280	7 829	95 450	de 5 à 10 ans
Mat.bureau & informatique	127 871	75 538	52 332	de 2 à 5 ans
Mobilier	48 001	16 159	31 842	de 2 à 10 ans
TOTAL	778 509	585 286	193 224	

Etat des créances = 1 642 434 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	28 840		28 840
Actif circulant & charges d'avance	1 613 594	1 613 594	
TOTAL	1 642 434	1 613 594	28 840

Provisions pour dépréciation = 1 610 212 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours	1 534 119	559 568	483 475		1 610 212
Comptes de tiers					
Comptes financiers					
TOTAL	1 534 119	559 568	483 475		1 610 212

Produits à recevoir par postes du bilan = 312 887 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	310 452
Autres créances	2 436
Disponibilités	
TOTAL	312 887

Charges constatées d'avance = 6 654 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 1 590 143 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	15901434	0,10	1 590 143
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	15901434	0,10	1 590 143

Etat des dettes = 8 913 589 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	7 396 173	7 396 173		
Fournisseurs	709 481	709 481		
Dettes fiscales & sociales	807 935	807 935		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	8 913 589	8 913 589		

Charges à payer par postes du bilan = 845 527 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	615 935
Dettes fiscales & sociales	229 592
Autres dettes	
TOTAL	845 527

Engagements en matière de pensions de retraite

En référence à la convention collective bureaux d'études techniques, l'indemnité de départ à la retraite a été calculée en tenant compte des critères suivants :

- A cinq ans révolus, la provision sera estimée à un mois de rémunération plus un cinquième de ce mois par année d'ancienneté supplémentaire.
- Le mois de rémunération correspond au mois de décembre 2019 majoré d'un coefficient de 1% par an.

La provision d'indemnité de départ à la retraite est estimée à **35 970€** au 31/12/2019

SARL AXIOME AUDIT & STRATEGIE



Commissariat aux Comptes - Audit
215 rue Samuel Morse, Le Triade 3

axiome 34965 MONTPELLIER CEDEX 2

Tél. : 04 99 54 24 60 - Fax : 04 99 54 24 61



Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 774 444 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	388 892	50,22 %
Produits des activités annexes	385 553	49,78 %
TOTAL	774 444	100.00 %

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Effectif moyen

L'effectif moyen au 31 décembre est de 24 personnes.

SARL AXIOME AUDIT & STRATEGIE



Commissariat aux Comptes - Audit
215 rue Samuel Morse, Le Triade 3

axiome 34965 MONTPELLIER CEDEX 2

Tél. : 04 99 54 24 60 - Fax : 04 99 54 24 61

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 312 887 E

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Clients factures a etablr(418100)	2 940
Clients fae intragroupe(418110)	307 512
TOTAL	310 452

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Ij a recevoir(438700)	2 436
TOTAL	2 436

Charges constatées d'avance = 6 654 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(486000)	6 654
TOTAL	6 654

Charges à payer = 845 527 E

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn factures non parvenues.(408100)	615 935
TOTAL	615 935

Dettes fiscales et sociales	Montant
Conges payes(428200)	86 023
Prime interressement(428400)	100 409
Org.soc. conges a payer(438200)	34 156
Fafiec(448630)	9 003
TOTAL	229 592

SARL AXIOME AUDIT & STRATEGIE



Commissariat aux Comptes - Audit
215 rue Samuel Morse, Le Triade 3
axiome 34065 MONTPELLIER CEDEX 2
Tél. : 04 99 54 24 60 - Fax : 04 99 54 24 61